

**Frais de déplacement au Québec**

Titulaire d'un emploi supérieur : **LOUIS MORISSET**  
Président-directeur général

**Année financière**  
2019-2020

**Trimestre**  
Octobre à décembre

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
							Montant	Description
Rencontre avec intervenant du secteur financier	3 octobre 2019	Montréal					24,35 \$	Taxi aller et retour
Exercice des fonctions au siège de Québec	9 et 10 octobre 2019	Québec		8,00 \$	185,27 \$	109,59 \$		
Rencontre avec partenaire gouvernemental	21 octobre 2019	Montréal					7,83 \$	Stationnement
Événement de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ)	25 octobre 2019	Montréal					23,48 \$	Taxi aller et retour
Exercice des fonctions au siège de Québec	6 et 7 novembre 2019	Québec		8,00 \$	140,76 \$	83,50 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	13 et 14 novembre 2019	Québec		8,00 \$	140,76 \$	83,50 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	20 et 21 novembre 2019	Québec		8,00 \$	140,76 \$	109,59 \$		
Rencontre hors site avec l'ensemble des gestionnaires	27 novembre 2019	Montréal					23,48 \$	Taxi aller et retour
Exercice des fonctions au siège de Québec	4 et 5 décembre 2019	Québec		8,00 \$	140,76 \$	83,50 \$		
Assemblée générale annuelle de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP)	16 décembre 2019	Montréal					27,83 \$	Taxi aller et retour
Rencontre avec les membres du conseil d'administration d'Assuris	19 décembre 2019	Montréal					23,48 \$	Taxi aller et retour

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.

À noter que l'Autorité des marchés financiers a deux sites : son siège dans la capitale nationale et un bureau à Montréal.